

Retour de Lima : réflexions et commentaires suite à ma participation du 2 au 10 décembre 2014 à la Conférence des Parties (COP 20) de la CCNUCC

Résumé

Ma participation a été centrée principalement sur les questions liées à l'adaptation aux changements climatiques.

Même si le GIEC traite de l'adaptation par les impacts des changements climatiques sur la vulnérabilité des pays et leur résilience, le concept demeure encore imprécis sans référentiels aussi explicites que ceux de l'atténuation. Ses limites avec le développement durable et les dommages et préjudices sont floues. Sur le plan géographique, les pays africains et la plus part des pays francophones sont concernés par l'adaptation. Sur le plan sectoriel, l'eau et les territoires relèvent fortement de l'adaptation. Une inflexion significative vers des actions d'adaptation dans les contributions prévues déterminées au niveau national (INDCs en anglais), à produire en 2015 pour l'Accord global souhaité à Paris, est vivement souhaitée par les PED et les PMA en particulier.

Le Fonds d'adaptation, opérationnel depuis 2010, est un laboratoire de savoirs et savoirs faire de l'adaptation, utiles pour le Fonds vert pour le climat.

Une information éclairée et une communication pertinente sur les impacts et dangers des changements climatiques dans l'espace et le temps est indispensable à l'adoption et l'appropriation la plus large possible des politiques de transition écologique et énergétique telle que prônée par la France.

« Quand les hommes ne choisissent pas, les évènements choisissent pour eux » Raymond Aron

Plan du compte-rendu

1. Le contexte de la Conférence de Lima : vers la COP21 de Paris et après
2. L'Adaptation : un thème crucial pour les PMA et les partenaires africains et francophones
3. Divers : ... vouloir et savoir communiquer Anne

Annexe : 5^{ème} rapport du GIEC, principales conclusions du 2^{ème} groupe de travail : conséquences, adaptation et vulnérabilité

1. LE CONTEXTE DE LA CONFERENCE DE LIMA : vers la COP21 de Paris et après

"A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgent, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel"
Edgar Morin

Le futur Accord global sur le climat (issu de l'ADP⁽¹⁾) prévu à Paris en 2015 doit donner un cadre pour amorcer une réduction des émissions de gaz à effet de serre qui augmentent chaque année et qui, à leur rythme actuel, conduisent la planète vers une hausse de 4 à 5°C d'ici la fin du siècle.

Cette perspective étant synonyme de mise en danger de nombreuses populations (sécurité alimentaire, accès à l'eau, recrudescence d'événements climatiques extrêmes, maladies, submersion de nombreuses côtes, etc.), la communauté internationale s'est donnée comme objectif de limiter à + 2°C la hausse de la température mondiale moyenne par rapport à l'ère préindustrielle.

Selon le groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC/IPCC), cela implique de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % à 70 % d'ici 2050 comparé à 2010. Zéro nette d'émission de CO₂-eq doit être atteint vers 2055-2070 si on veut +2°C en 1990/2100.

Il reste un disponible de 1000 milliards tonnes de CO₂-eq pour atteindre 2°C en 2100.

En conséquence, il conviendrait de se détourner progressivement des énergies fossiles - le charbon en premier lieu et selon l'Agence internationale de l'Energie, cela implique de laisser 2/3 des réserves connues en énergies fossiles dans le sol, investir massivement dans d'autres énergies, transférer les subventions aux énergies fossiles vers les énergies renouvelables et vers l'efficacité énergétiques qui sont les deux principaux outils à court et moyen termes pour rester dans les limites.

Entre 2000 et 2010, la part des pays développés dans les émissions totales a baissé de 51,8 à 40,9 %, pendant que celles des pays en voie de développement montait de 48,2 à 59,1%, selon le PNUE. Aujourd'hui, **la Chine** (29 % des émissions de GES) **et l'Inde sont respectivement le 1er et le 4e émetteur de GES. Les USA, le 2^{ème} émetteur**, représentent 16 % des émissions mondiales de GES.

La **réponse de l'Union européenne** (11 % des émissions de GES) est constituée du projet de **paquet Energie Climat 2030** (PEC 2030). Adopté lors du Conseil européen du 24 octobre, ce train de mesures impose aux 28 pays membres d'abattre de 40%, «au moins», leurs émissions de GES entre 1990 et 2030. Pour y parvenir, 27 % de l'énergie consommée à l'horizon 2030 devra obligatoirement être d'origine renouvelable. Toujours à la même échéance, les 28 devront améliorer de 27 % leur efficacité énergétique avec une différence avec l'objectif précédent: il n'est pas contraignant. Ainsi au 3 x 20 % du PEC 2020, succède le 40 %, 27 %, 27 % du PEC 2030.

En France, la tendance de réduction des émissions de 1990 à 2012 a été d'environ 0,5 % par an (en grande partie grâce à la crise et aux délocalisations industrielles : on a beaucoup exporté nos émissions). Pour atteindre le niveau d'ambition communautaire des – 40 % en

¹ Le Groupe de travail ad hoc sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP) est un organe subsidiaire qui a été établie par la décision 1 COP 17 - Conférence des Parties CdP - en décembre 2011. Le mandat de l'ADP est de développer un protocole, un autre instrument juridique ou un document agréé par les Parties avec une force juridique en vertu de la Convention applicable à toutes les Parties, qui doit être achevée au plus tard en 2015, afin qu'il soit adopté lors de la vingt et unième session de la CdP/COP et pour qu'il puisse entrer en vigueur et être mis en œuvre à partir de 2020.

2030, il faudra **passer à - 1,5 % par an, donc à peu près tripler le rythme**. Pour atteindre le facteur 4 en 2050, il faudra passer à - 4,5 % par an, trois fois plus.

Quelques messages et mots clefs entendus à la CdP/COP20:

- **Equité et Justice**
- **Besoin de confiance**
- **Responsabilités communes et différenciées des PED et des PD s'agissant des changements climatiques**
- **MRV²- INDCs³/ CPDN⁴**
- **Villes durables et résilientes**
- **« Il faut traiter à égalité l'atténuation et l'adaptation »**
- **«Changer le système, pas le climat »**

2. L'ADAPTATION : un thème crucial pour les PMA et les partenaires africains et francophones

" Savoir pour prévoir et prévoir pour pouvoir" Auguste Comte

21. Rappels de quelques définitions et notions⁵

L'adaptation permet de limiter la vulnérabilité des biens, des personnes et des écosystèmes aux conséquences des changements climatiques, ou de renforcer la résilience des communautés, des biens et des écosystèmes à ces changements. C'est un processus d'ajustement au climat, actuel ou attendu et à ses effets.

Dans les systèmes humains, l'adaptation vise à modérer ou à éviter le danger ou à exploiter des opportunités avantageuses.

Le 5^{ème} rapport du GIEC souligne que les vulnérabilités sont en interaction avec des facteurs non climatiques : richesse des pays et sa distribution, démographie, migrations, accès aux technologies, valeurs sociales/sociétales, gouvernances. Pour le GIEC les déterminants principaux pour la vulnérabilité sont socioéconomiques et politiques ; la vulnérabilité est non seulement due aux changements climatiques mais aussi à d'autres causes/stress : santé, contextes socio environnementaux économiques, politiques.

² *Mesurable Reportable and Verifiable*

³ *Intended Nationally Determined Contributions*

⁴ Contributions prévues déterminées au niveau national

⁵ Changement climatique (CC) : tout changement significatif du climat qui dure pendant au moins plusieurs dizaines d'années.

Objectif principal de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques entrée en vigueur en mars 1994

« Stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable. ».

Objectif principal du Protocole de Kyoto entré en vigueur en février 2005

« Instaurer des cibles de limitation et de réduction d'émissions de GES chiffrées et légalement contraignantes pour le renforcement de la CCNUCC »

Par ailleurs, malgré les progrès scientifiques, les incertitudes s'ajoutent à chaque étape de la « descente d'échelle » des simulations climatiques et la causalité « climatique » est plus délicate à démontrer à l'échelle locale.

Enfin, rappelons que selon le plan de Bali (2007), le pilier de l'adaptation affirme que l'action renforcée pour l'adaptation devrait suivre **une démarche, impulsée par les pays, soucieuse de l'égalité des sexes, de caractère participatif et totalement transparente.**

Ainsi, la notion d'adaptation est encore imprécise :

- elle renvoie à plusieurs échelles géographiques : locale (difficultés des modélisations à des échelles petites), nationale, internationale,
- elle requiert des approches interdisciplinaires : physiques, économiques, sociologiques (savoir traditionnel),
- elle concerne des échelles de temps différentes avec des impacts à moyen terme et à long terme, non linéaires,
- elle renvoie à la notion de résilience souvent imprécisée selon les géographies et les secteurs,
- elle porte en elle de fortes notions de risques et d'incertitudes.

Pour les PED et particulièrement pour les PMA, le développement durable passe par l'adaptation, ce qui montre la proximité de ces deux concepts.

Une meilleure articulation entre la recherche, les actions de terrain et les politiques mises en œuvre avec décloisonnement des acteurs devrait améliorer la qualification de l'adaptation. On rejoint ici les débats classiques des interactions entre pratiques et théories, entre savoirs scientifiques et savoirs empiriques, et sur l'interface science et politique.

De plus, il y a un manque de normalisation du concept et de définition des indicateurs pour caractériser l'adaptation ; des dispositions précises « MRV » relatives à l'adaptation sont nécessaires pour évaluer les projets classables « adaptation » et pour leurs co-financements éventuels par des aides extérieures.

Les différentes typologies de classement des projets/programmes des bailleurs de fonds pour communiquer sur leurs activités de financement de l'adaptation illustrent cette imprécision.

En conséquence, il convient d'adopter une approche flexible et évolutive en matière d'adaptation. Des évaluations régulières des projets/programmes dits d'adaptation sont à faire pour rectifier si besoin et pour éviter la mal-adaptation : **l'adaptation devrait être considérée comme un processus.**

22. Adaptation et pertes et préjudices

Rappel de quelques étapes clefs du processus onusien relatives à l'adaptation :

- *COP 7 2001 LDC Work Program*
- *COP 12 2006 Nairobi Work Program (NWP/PTN)*: Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et, la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Question : comment renforcer sa pertinence et améliorer son efficacité ?
- *COP 16 2010 Cancun Adaptation Framework*
- Les plans nationaux d'adaptation (PNA/NAP) doivent permettre de renforcer les capacités d'adaptation des pays en développement et de répondre aux besoins à

moyen et à long terme. Questions : quelles sont les améliorations pour ces PNA ? Comment augmenter la prévisibilité et les financements des PANA/NAPA (programmes d'action nationales aux fins d'adaptation) ?

Le concept de l'adaptation est inclus dans l'ADP et des actions d'adaptation sont prévues au financement du Fonds vert pour le climat/GCF. L'articulation des actions entre le GCF et les fonds multilatéraux (LDCF, SDCF, AF, PPCR...) traitant d'adaptation est à rechercher. A cet égard, le secrétariat du GCF est perçu comme peu coopératif par le secrétariat du FA/AF.

Par ailleurs, il y a un débat (cf. COP19 de Varsovie) sur l'intégration ou non des pertes et préjudices dans le concept de l'adaptation.

Cela pose à nouveau la double question :

- **d'une meilleure qualification scientifique et technique de l'adaptation avec des indicateurs mesurables et vérifiables,**
- **de la définition des concepts notamment des pertes irréversibles comme les disparitions de terres dues à l'élévation du niveau de la mer, à la salinisation des terres où en conséquence l'adaptation n'est plus envisageable.**

23. Le Fonds d'adaptation www.adaptation-fund.org

Rappel des caractéristiques du FA :

fléchage vers les communautés les plus vulnérables ; accès direct aux ressources financières du FA par les entités nationales rigoureusement accréditées (sans passer par des institutions multilatérales) ; transparence maximale (y compris la transmission en directe sur Internet des Conseils), hauts standards environnementaux et sociaux, gouvernance démocratique avec un vote par *constituency* – une voix (c.a.d. non proportionnel aux contributions des donateurs), forte participation de la société civile (y inclus le secteur privé).

Depuis 2010 il a engagé plus de 265 millions d'USD dans 45 pays et il a accrédité plus de 17 entités nationales.

A la COP18 de Doha en 2012, il avait été décidé que pour la 2nd période d'engagement (2013-2020), *l'international emission trading and joint implementation would also provide the AF avec les 2% share of proceeds. Decision 1/CMP8, 2% share of proceeds levied on the 1st international transfers of AAUs and the issuance of ERUs for the Article 6 projects immediatly upon the conversion to ERUs of AAUs or RMUs previously held by the Parties.*

Mais les ressources financières du FA issues des crédits carbone se sont quasiment tarées en 2013/14.

Les **ressources financières disponibles du FA**, compte tenu des dépenses et engagements pris, étaient, **au 1er décembre 2014, de 111 millions d'USD.**

A Lima, de nombreux pays développés et en développement ont salué la qualité des actions du Fonds d'adaptation. Le 2^{ème} rapport du FA à la CRP/CMP10 a été approuvé.

Le 9 décembre lors du *High-level Ministerial Dialogue* l'Allemagne a annoncé une nouvelle contribution de 50 million euros⁶ (avec paiement quasi immédiat au *Trustee*) au FA. Cela

⁶ Le « trustee » a, le lendemain, informé le secrétariat du FA que l'Allemagne a déjà engagé le paiement de sa contribution (le montant exact en USD dépendra du taux de change). Celle-ci correspond à environ 61,74 millions d'USD. Elle est a priori l'unique contribution reçue pour atteindre la cible de 80 millions d'USD pour cette année, fixée par la Conseil du FA, le « gap » est donc d'environ de 18,26 millions d'USD. Elle rendra mobilisables des ressources contraintes par la barre des 50%

permet de réduire le besoin de ressources nouvelles estimées à 80 millions d'USD, à 18,6 millions d'USD, et permet d'engager les projets de la liste d'attente ainsi qu'une année de travail supplémentaire.

La typologie des projets d'adaptation est la suivante ⁷ au 30 juin 2014 :

- agriculture, développement rural, sécurité alimentaire (y c. projets d'irrigation) : 44 %
- gestion de l'eau : 17 %
- gestion côtière : 15%
- réduction des risques de catastrophes : 13 %

J'ai été renouvelé pour siéger au Conseil du Fonds d'adaptation dans le groupe (*Constituency*) des pays « Western Europ and Others ». Cf. *Election of officers of bodies under the Convention and the Kyoto Protocol by the COP, CMP and subsidiary bodies in 2014. List of officers elected As at 13 December 2014 at 18:30 hours – Adaptation Fund Board Members and Alternates*).

24. Le Financements climat dans le monde et la part consacrée à l'adaptation

Selon la CCNUCC et le *Standing Committee*, le financement total du climat global dans tous les pays du monde s'élèverait en 2013 entre 340 et 650 milliards d'USD par an ; les flux financiers des pays développés vers les pays en développement varieraient entre 40 et 175 milliards d'USD par an dont 35 à 175 milliards d'USD par an via des institutions publiques et 5 à 125 milliards par an via des financements privés.

La grande majorité des fonds publics a été dirigée vers l'Asie-Pacifique, puis vers l'Amérique latine, la Caraïbe et l'Afrique sub saharienne.

sur les opérations présentées par les *MIEs* et permettra au Conseil du FA d'approuver les projets de la liste d'attente : Ghana (PNUD/UNDP), Mali (PNUD/UNDP) et Népal (PAM/WFP). Cependant, il conviendra de rechercher des ressources supplémentaires pour approuver le 4^{ème} projet du « pipe »:Indonésie (PAM/WFP).

A l'issue de cette COP20 la France n'avait pas versé, son engagement de 5 millions € fait à la COP19.

⁷ Détail de la typologie des projets/programmes du Fonds d'adaptation au 30 juin 2014

Sous secteur	Nbre de projets	Montant en millions USD
<i>Développement rural</i>	6	42,2
<i>Agriculture</i>	6	38,7
<i>Food Security</i>	5	32,7
<i>Water management</i>	6	34,0
<i>Coastal management</i>	4	28,9
<i>Multi sector</i>	3	25,3
<i>Disaster risk reduction</i>	4	24,4
Total (30.06.2014)	34	226,2

Les *LDCF*, *SCCF* et le *FA*, principaux fonds multilatéraux de l'adaptation, ont approuvé en moyenne pour 190 millions d'USD par an entre 2010 et 2012.

Selon l'OCDE les besoins financiers s'élèveraient entre 100 milliards et 450 milliards d'USD par an jusqu'à 2030 (à comparer aux 100 milliards d'USD par an à partir de 2020 annoncés à la *COP15* de Copenhague en 2009).

Même en réduisant les émissions de GES jusqu'au niveau requis pour limiter la hausse des températures mondiales à + 2 °C au cours de ce siècle, **le processus d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement coûtera probablement deux à trois fois le montant prévu estimé entre 70 et 100 milliards d'USD par an d'ici 2050**, selon le Rapport 2014 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions.

Ainsi, si l'on élargit l'analyse à tous les pays en développement, l'adaptation pourrait coûter jusqu'à 150 milliards d'USD par an d'ici 2025/2030, et entre 250 et 500 milliards d'USD par an d'ici 2050, en admettant que d'autres grandes mesures soient prises en vue de réduire les émissions jusqu'au niveau requis pour limiter l'augmentation des températures mondiales au cours de ce siècle à + 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels (*UNEP Adaptation Gap Report. December 5th 2014*).

Quelques indications chiffrées concernant les engagements des bailleurs bi et multilatéraux en faveur de l'adaptation.

International Development Finance Club (IDFC) et adaptation

Adaptation : 15 milliards d'USD en 2013

La typologie des projets d'adaptation est la suivante:

- agriculture, ressources naturelles et écosystèmes
- préservation de l'eau
- réduction des risques et catastrophes
- protection côtière

Banque africaine de Développement

Total climate finance: 1,2 milliard d'USD en 2013

Agence Française de Développement et adaptation

Adaptation : 518 millions d'€ en 2013 – 17 projets, avec la typologie suivante :

- ressources en eau : 33 %
- agriculture et ressources naturelles ; 38 %
- gestion du risque climat : 29 %

Atténuation: 1 785 millions d'€ en 2013, avec la typologie suivante :

- séquestration : 3%
- transports : 33%
- énergies renouvelables : 11%
- efficacité énergétique : 21%
- lignes de crédit : 32%.

Une **note méthodologique** actualisée sur la détermination des bilans carbone des projets et sur leur classification en atténuation ou en adaptation, devrait être présentée et

discutée à un prochain Conseil d'administration de l'AFD. L'enjeu est de faire connaître, de communiquer sur les engagements de climat de la France et de parangonner ses engagements avec les autres bailleurs publics.

Fonds vert pour le climat (*Green Climate Fund*)

Outre la disponibilité d'une première tranche de ressources de 10 milliards d'USD dès 2015, et des interrogations des PED sur la suite et les 100 milliards d'USD à partir de 2020, nous avons perçu, lors de divers *side events* où ce GCF a été évoqué, une certaine volonté des Parties de **consacrer 50 % de ces premières ressources à l'adaptation**. A suivre.

25. Adaptation - Villes résilientes - eau

Adaptation et Villes résilientes

De nombreux événements parallèles consacrés **aux villes, aux méga cités en particulier, y inclus les territoires** adjacents, ont été tenus pendant la *COP20*. Elles sont un enjeu considérable: 1 milliard d'habitants dans 100 villes en 2025 ; 2 villes de plus de 10 millions d'habitants en 1970 mais 23 en 2014.

Les villes concentreront 70 % (6,5 milliards d'habitants) de la population mondiale en 2050 selon Onu Habitat, cette population étant répartie sur une superficie faible de 2 % des terres. Elles représentent 75 % des émissions de GES.

Les villes sont les lieux privilégiés pour générer les innovations pour un développement plus sobre en carbone et plus résilient. De nombreux *side events* se sont tenus sur le thème des *smart cities* ou villes intelligentes : une nouvelle façon de penser la ville avec de l'intelligence numérique.

On se reportera en particulier :

- aux réflexions conjointes de l'OCDE et de la Bloomberg Philanthropies sur les Perspectives en matière de politiques relatives aux villes et aux changements climatiques : compte tenu du rôle clef joué par les villes dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, des partenariats forts entre les villes et les gouvernements nationaux, et aussi entre les villes mêmes, sont essentiels pour atteindre l'objectif de + 2° C.
- à l'intervention lors de la *COP20* de M. Ronan Dantec, - sénateur écologiste de Loire Atlantique, vice-président de la commission développement durable du Sénat, conseiller municipal de Nantes, président du comité d'orientation d'Ecocity, sommet mondial des villes durables, porte-parole de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) pour les négociations climatiques - sur le rôle essentiel des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des dispositions des gouvernements et de l'Accord climat : elles sont en première ligne pour passer à l'action...

Ces savoirs et savoirs-faire méritent d'être mieux valorisés et connus

Les réflexions spécifiques françaises en matière de développement urbain et d'aménagement du territoire ainsi que et les expériences concrètes de villes et territoires durables en France s'inscrivent parfaitement dans la démarche du nouvel Accord climat et de l'Agenda des solutions préconisé par la France. **La coopération décentralisée est un excellent vecteur de cette promotion.**

Le sommet en juin 2015 à Paris du 6^{ème} Forum dédié à l'activité internationale des collectivités territoriales qui réunira tous les acteurs non -étatiques sera une occasion unique de valoriser cette coopération décentralisée à Cités Unies France.

Adaptation et eau

Les changements climatiques, dont les événements extrêmes associés, impactent fortement les ressources en eau en quantité et en qualité : sécheresses, inondations, alimentation en eau humaine et assainissement, productions agricoles, forestières et animales, industries, énergie (hydroélectrique, nucléaire...), transports fluviaux et maritimes, santé/maladies liées à l'eau, ...dans tous les espaces (zones littorales (villes et territoires en bord de mer) et îles, zones rurales, zones de montagnes, zones humides...).

Les ressources naturelles, dont l'eau, et les écosystèmes, sont les premières victimes des changements climatiques : 90% des catastrophes naturelles concernent l'eau. Par l'eau, de très nombreuses activités (alimentation en eau potable, sécurité alimentaire, énergie, santé...) sont concernées. La GIRE et la GIZC sont des outils pertinents pour une vision globale (multi-acteurs et territoires continentaux et littoraux). Une vision intégrée de l'eau avec l'énergie, la sécurité alimentaire, l'environnement/écosystèmes est indispensable pour éviter les **mal-adaptations**.

En matière d'eau, les mesures d'atténuation concernent en outre la production hydroélectrique, la production d'énergie à partir des eaux usées.

Les mesures d'adaptation concernent par exemple les économies d'eau, l'amélioration des techniques d'irrigation, les zones d'expansion des crues, les voies navigables... (cf. les plans nationaux d'adaptation)

Nous avons bien noté les recommandations suivantes du Partenariat Français de l'Eau :

- la gestion de l'eau est indissociablement liée à l'adaptation,
- les PNA et les MAANs/NAMAs doivent intégrer des actions ciblées sur l'eau mais aussi j'ajoute ici les *INDCs*,
- les financements internationaux Fonds vert pour le climat et Fonds d'adaptation doivent être significativement ciblés sur l'eau,
- les partenaires étatiques et non-étatiques doivent être associés aux négociations climat.

26. Adaptation et Francophonie

Selon l'archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine, président en son temps d'un Comité international pour le français langue européenne :

« La langue anglaise est un fusil à plombs : le tir est dispersé. La langue française est un fusil qui tire à balle, de façon précise ».

Dans de nombreux PMA notamment **d'Afrique sub saharienne francophone les problèmes de gestion des ressources en eau en quantité et en qualité pour tous les usages, accentués depuis plusieurs décennies par les changements climatiques, renvoient aux besoins d'adaptation plus que d'atténuation** celle-ci concernant plus les pays à forte croissance.

En conséquence, on doit s'interroger sur la spécificité des *NAMAs* et des *INDCs* pour ces pays et **ne pas s'y limiter aux politiques, programmes et projets d'atténuation**.

Les pays francophones ont de réelles difficultés pour se faire entendre dans le processus de négociations. **Il se pose un véritable enjeu de respect de la culture des pays francophones et de leur langue d'expression**.

Cet enjeu rejoint celui des **droits humains**, du respect des minorités et de la « justice climatique » comme me l'a très explicitement rapporté un délégué du Burundi.

Il y aurait sens à ce qu'un certain « lobbying » de la Francophonie se constitue au même titre que les minorités indigènes, les jeunes, les villes, ...

Il est probable que les PMA et les pays francophones auront des difficultés à produire en temps voulu avant mi 2015 les *INDCs*, documents au statut déclaratif et non normalisé. Des appuis seraient bienvenus pour leurs établissements et on pourrait imaginer qu'ils soient produits sur une base régionale.

Les pays africains, qui ne représentent qu'une fraction marginale des émissions de GES (quelques 3 %), conditionnent leurs engagements à une connaissance précise des garanties de financement de leurs besoins (d'adaptation tout particulièrement) et de leur prévisibilité.

On peut **saluer l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD)** qui a produit des documents très utiles en espagnol et en français:

- une note de décryptage des négociations de la CdP-20 sur les changements climatiques – CCNUCC du 1^{er} au 12 décembre 2014, Lima Pérou.
- Un guide des négociations n°15 – CCNUCC CdP20 (*COP20*) et CRP10 (*CMP10*) du 1^{er} au 12 décembre 2014, Lima Pérou. Etat des négociations.

A Lima, ce dernier document a servi utilement pour leurs usages professionnels à des négociateurs japonais et au groupe d'ONGs, ECO (qui distribue le « fossile du jour » pendant la CdP20) pour sa critique sur l'inflation des acronymes bien listés dans ce guide.

Il convient de noter également les nombreuses initiatives et études déjà produites par l'IFDD.

- L'Initiative de la Francophonie pour des Villes Durables : le programme «Ville, Energie et Environnement» de l'IFDD (2005 –2011).
- Le projet NECTAR (secteur du bâtiment).
- Le programme sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques (SIE et TIPEE).
- Le programme de renforcement des capacités des gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable.
- Le projet RISACC – Renforcement institutionnel à la scénarisation et l'adaptation aux changements climatiques.

3. DIVERS

31. Changements climatiques et implication pour l'emploi

Ce sujet a fait l'objet de peu de communication. Son appropriation par la société civile – cf. la valorisation des expériences positives en France (Agenda des solutions) –, passe par une meilleure compréhension de la création d'emplois générés par les changements climatiques même si celles-ci créations doivent être nuancées, en effet:

- les effets des changements climatiques sur les emplois et les moyens de subsistance sont rarement évidents ou directs et varient entre régions et selon les secteurs (eau, agriculture, tourisme, transports...),
- le meilleur moyen d'adaptation aux changements climatiques est de migrer : la migration est la principale réponse à la perte des moyens de subsistance,

- les effets précis des changements climatiques sur les moyens de subsistance sont difficiles à prévoir avec certitude car il y a d'autres causes que les changements climatiques sur l'emploi.

Une typologie indicative de ces emplois a été établie par *European Climat Foundation (ECF) & European Trade Union Institute (ETUI) & Cambridge University (CISL)* (www.etui.org):

- les services liés à l'adaptation (crues/inondations...),
- la production d'électricité,
- les services de construction,
- le secteur tertiaire.

Des travaux sont en cours pour quantifier les emplois directs et indirects associés à ces services. A suivre en 2015.

En France, ce sujet crucial s'intègre dans la politique de la transition écologique et énergétique (cf. table ronde sur l'emploi et la transition écologique de la conférence environnementale en 2013)⁸.

32. En termes de communications : vouloir et savoir communiquer

J'ai été frappé par les très nombreux *side events* organisés par l'Allemagne (GIZ, KfW, BMZ, Ministère de la Recherche et de l'Education, ONG allemandes) ou co-organisés avec d'autres partenaires (Ministères et agences péruviens, ONG, ...).

Le stand de la France *COP21* a été bien placé et visible au milieu de la Conférence. Un bilan de sa fréquentation ainsi que des actions (directes ou indirectes) de communications -- cf. la brochure bilingue « la France à Lima pour relever le défi du climat » publiée par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement Internationale et par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie-- de la France (*side event*, publications, interviews...) sera utile pour la *COP21*.

En tant que membre-*alternate* du Conseil du FA je suis intervenu lors d'un *side event* organisé par l'**Allemagne**, présidé par le Ministère de l'environnement péruvien, sur les **financements de l'adaptation** avec la KfW, la GIZ, le FA, le PPCR, la BID : j'ai souligné la question de la qualification du concept, de la difficulté d'établir au niveau local les liens de causalité objective avec les changements climatiques (problème de descente d'échelle), de définir une frontière avec les actions de développement durable, d'établir des indicateurs spécifiques... Ces limites renforcent à mon sens la nécessité de *learning by doing*, ce que fait le Fonds d'Adaptation, mais aussi d'un soutien scientifique et technique robuste qui reste à construire (ce qui est le rôle entre autres du Comité d'adaptation (dont la production actuelle est encore modeste) ou du Programme de travail de Nairobi.

S'agissant de **communications sur le thème de l'eau** pendant la Conférence de Lima, plusieurs *side events* de qualité ont été organisés. Sans être exclusif, citons les contributeurs suivants : Stockholm International Water Institute (SIWI), UNESCO-IHP, Global Water

⁸ Les éco-activités sont en croissance et porteuses en emploi (455600 emplois en 2011, soit une progression de 6,7% par rapport à 2010 et de 4,6% en moyenne annuelle depuis 2004. Certaines constituent de réels gisements d'emplois nouveaux avec des créations évaluées à 100 000 dans les trois prochaines années. C'est le cas notamment des activités de rénovation thermique, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, des réseaux intelligents, des transports propres, de l'économie circulaire, de l'eau, du génie écologique et de l'écologie industrielle.

Partnership (GWP), UNECE, Observatoire du sahel et du sahara (OSS), CARICOM, Ministère français des Affaires étrangères et internationales, IRD, Veolia, PFE avec pour ce dernier la contribution de **Jean-luc Redaud**, Président du groupe eau-climat, Membre de l'Académie de l'Eau.

Peu d'interviews ont été produites en référence au thème de l'eau ou de la désertification à l'exception de l'article de **Monique Barbut**, Secrétaire Exécutive de la Convention cadre des NU de lutte contre la Désertification, Membre de l'Académie de l'eau, publié dans le quotidien Libération du 12 décembre "Sans coopération sur l'eau, 30 pays peuvent basculer dans la guerre".

Dans les domaines des ressources naturelles dont l'eau, la biodiversité (ultra marine), de l'aménagement des territoires, des villes, de la culture, la France a des avantages comparatifs certains que de nombreux acteurs (administrations, entreprises, collectivités territoriales, pôles de recherche, académies, associations, syndicats ...) peuvent valoriser. Tel est le **défi de l'Agenda positif pour le climat** porté par la France pour la COP21 de Paris.

A ces atouts on pourra faire valoir la **transparence des données publiques en France** comme le témoigne le classement annuel de l'*Open Knowledge Foundation* (OKF), une association qui promeut les savoirs libres où la France⁹ a fait un bon de la 16^{ème} à la 3^{ème} place, sur une centaine de pays passés au crible en 2014.

⁹ En 2014, 87 nouvelles organisations ont publié des données à la norme de l'*International Aid Transparency Initiative*. Il se agit notamment du **Ministère français des Affaires étrangères**, la Fondation Bill et Melinda Gates, le **Fonds d'adaptation**, l'Agence japonaise de coopération internationale/ JICA, la BEI et l'OCHA

Annexe

Le 5^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Principales conclusions du 2^{ème} groupe de travail : conséquences, adaptation et vulnérabilité (mars 2014).

Ce volet examine le potentiel et les limites de l'adaptation aux changements climatiques en prenant en compte des impacts observés et des risques futurs des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité des systèmes humains et naturels. Il met l'accent sur les risques éventuels liés aux changements climatiques ainsi que des principes à suivre pour une adaptation efficace. Il inclut un atlas régional qui souligne les constats pour chaque continent. Les principaux constats à l'échelle mondiale incluent :

- « **L'accroissement des ampleurs du réchauffement augmente la probabilité d'impacts sévères, généralisés et irréversibles** ».
- **Les changements climatiques ont déjà « des impacts sur les systèmes naturels et humains** sur tous les continents et à travers les océans » ; les preuves de ces impacts ont augmenté depuis le dernier Rapport d'évaluation du GIEC.
- Sans atténuation suffisante, ces changements posent de **grands risques pour la santé humaine, la sécurité alimentaire et le développement économique**.
- Les impacts d'événements climatiques extrêmes récents « mettent en évidence **la vulnérabilité importante et l'exposition** » de certains systèmes naturels et humains à la variabilité climatique actuelle, alors qu'il existe de grandes incertitudes concernant les réponses de ces systèmes à l'avenir.
- Avec **l'élévation du niveau de la mer**, les communautés côtières du monde « connaîtront de manière de plus en plus répétée des impacts négatifs tels des phénomènes de submersion, d'inondations côtières et d'érosion des côtes ».
- Un nombre croissant d'espèces terrestres et d'eau douce face à un **risque élevé d'extinction**.

Les scénarios d'atténuation utilisés par le GIEC s'appellent les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP). Les quatre RCP contiennent un scénario d'atténuation conduisant à un niveau de forçage très bas (RCP2, 6), deux scénarios de stabilisation (RCP4, 5 et RCP6, 0) et un scénario aux émissions de gaz à effet de serre très élevées (RCP8, 5). Les RCP peuvent ainsi représenter toute une gamme de politiques climatiques pour le XXI^e siècle.

- **Des mesures d'atténuation immédiates sont essentielles** pour éviter des changements climatiques dangereux ; une action précoce permettra plus de temps pour s'adapter aux impacts.
- **Des mesures d'adaptation sont également essentielles**, mais il y a des limites et **certains risques seront inévitables**.
- « De nombreux risques clés constituent **des défis particuliers pour les pays les moins avancés**...étant donné leurs capacités limitées pour y faire face ».

Ce rapport constate que **l'adaptation** commence à être intégrée dans certains processus de planification et que les expériences d'adaptation s'accumulent dans l'ensemble des régions.